

PRECAIRES UN JOUR, PRECAIRES TOUJOURS ?

LES JEUNES DISENT NON AU PROJET DE LOI TRAVAIL !

A travers le projet de la Loi Travail, le gouvernement vient de déclencher une offensive sans précédent contre les jeunes et les salarié.e.s. Nous, étudiant.e.s, lycéen.ne.s, jeunes chômeur.se.s, travailleur.se.s... sommes déjà précaires pendant nos études et notre insertion professionnelle, il faudrait maintenant que nous acceptions d'être précaires à vie !

Le contenu de ce projet, directement inspiré des revendications du patronat, représente un véritable retour au siècle dernier pour le monde du travail, et une fois de plus les jeunes seront les premiers touché.e.s. Les accords seraient négociés au sein de l'entreprise et primeraient sur les accords de branche et le Code du Travail, exerçant un dangereux chantage sur les salarié.e.s. Cela aura pour conséquences d'imposer des augmentations de temps de travail et des baisses de salaires.

CE QUE NOUS NE VOULONS PAS C'EST :

Travailler plus pour gagner moins

Avec cette réforme le patronat pourra nous imposer des semaines allant jusqu'à 46 heures et des heures supplémentaires moins rémunérées qu'auparavant. Les apprenti.e.s de moins de 18 ans pourront être contraints de travailler jusqu'à 10h par jour et 40h par semaine.

Se faire virer plus facilement

Les licenciements seront possibles sans réels motifs économiques et même de façon abusive avec le plafonnement des indemnités prud'homales.



CE QUE NOUS VOULONS : DES MESURES IMMÉDIATES POUR LA DIGNITÉ DES JEUNES ET DES SALARIÉ.E.S

Pour les apprenti.e.s et les stagiaires

Rémunération et droits à la hauteur du poste occupé. Pas de rémunération en dessous du SMIC et mêmes droits que les autres salarié.e.s comprenant une protection sociale. Les années d'apprentissage doivent être prises en compte dans le calcul de la retraite. L'apprentissage ne doit être légal qu'à partir de 16 ans et doit déboucher sur un emploi stable.

En finir avec la précarité

Le CDI comme norme d'emploi, la répartition par la diminution du temps de travail sans baisse de salaire entre toutes et tous pour en finir avec le chômage et assurer une protection sociale suffisante à chacun, salarié.e.s comme personne sans emploi.



Augmenter encore le chômage

Ce projet, c'est du temps de travail supplémentaire pour celles / ceux qui ont un emploi, et moins d'offres d'emplois disponibles pour notre génération alors que 25% d'entre nous sont au chômage voire 40 ou 50% dans les quartiers populaires.

Avec cette réforme le gouvernement veut nous précariser à vie. La succession de réformes libérales renforce la discrimination sociale dont nous sommes victimes, nous obligeant à enchaîner les contrats précaires, les stages et les services civiques rémunérés à la moitié du Smic. L'ensemble de ces mesures est inacceptable, nous appelons tou.te.s les jeunes de ce pays à se mobiliser pour exiger le retrait du projet de loi Travail.



La mise à disposition de budgets supplémentaires

pour offrir à tous les jeunes une éducation et une formation de qualité, qui ne conditionnent pas la réussite de chacun à la catégorie socio-professionnelle de ses parents. Mettre en place une véritable protection sociale durant leurs études avec un revenu, ainsi que compter les années d'études dans le calcul de la retraite et de l'assurance chômage.

Dès le 9 mars,
engageons-nous dans la mobilisation !

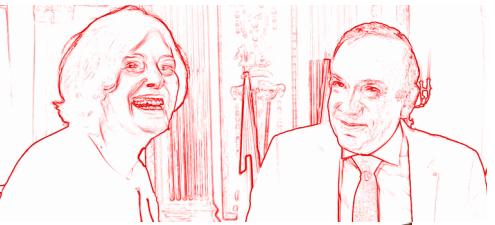
MARDI 8 MARS

> AG 12H30 <
Gergo Lettres

MERC. 9 MARS

> MANIF 13H <
Place Delille
(Gergo 12H20)

QUE DIT LA LOI ANTI-SOCIALE MEDEF/EL KHOMRI ?



Modulation du temps de travail sur 3 ans

Facilitation des plans sociaux et des licenciements en cas de transferts d'entreprise

Indemnités minorées pour les malades et les accidenté.e.s licencié.e.s et en cas de licenciement éco. déclaré nul

Suppression du plancher de 24H pour les temps partiels

Les heures sup. peuvent être 5 fois moins majorées

Indemnité prud'homale plafonnée en cas de licenciement illégal

La durée du congé en cas de décès d'un proche n'est plus garanti

Après un accord, un.e salarié.e qui refuse un changement dans son contrat peut être licencié

Les apprentis mineurs pourront travailler 10h par jour et 40h par semaine

Et ce n'est pas tout...

+ d'infos et signe la pétition CONTRE le projet de loi : loitravail.lol

#LoiTravailNonMerci

#OnVautMieuxQueCa

Dès le 9 mars, engageons-nous dans la mobilisation !

MARDI 8 MARS

> AG 12H30 <
Gergo Lettres

MERC. 9 MARS

> MANIF 13H <
Place Delille
(Gergo 12H20)

 /jeunescontrelaloittravail63

Le collectif jeune clermontois contre la Loi Travail

 le syndicat étudiant

 MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE DE GAUCHE, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

 syndicats de luttes

 Partie de Gauche

 NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

 MOUVEMENT JEUNES COMMUNISTES DE FRANCE

 UEC

 UNION DES ETUDIANTS COMMUNISTES